

Les Masques Grand Public



Nous disposons d'une gamme de plusieurs fournisseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir une offre et les fiches techniques des produits proposés.

Principales caractéristiques :

- Anti-Bactérien
- Etanche à la poussière
- Etanche à l'eau
- Bride de nez réglable
- 3 couches de filtrations
- Sertissage sans coutures
- Protège à 93% du COVID-19 (contre 95% le masque chirurgical)
- Confortable et aéré

Les masques Grand Public permettent de limiter la transmission des virus aéroportés (grippes, coronavirus/covid-19, bronchites, angines,

rhinopharyngites, laryngites, pneumonies, rhumes, sinusites, gastro-entérites, méningites, conjonctivites, ...).

Ces masques Grand Public suivent les normes EN 14 683 et ISO 13 485 avec des modèles de type I et de type II.

Nous distribuons plusieurs marques dont notamment : Biotron, Euromedis, Mecun, Erenler Medikal, Care & Advice, BSN Medical, Segetex-eif, Kolmi, GirodMédical, ...

Quelle est la différence entre un masque Chirurgical et un masque Grand Public ?

Un masque chirurgical est un dispositif médical (norme EN 14683). Il est destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis. En revanche, il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air. On distingue trois types de masques :

- Type I : efficacité de filtration bactérienne > 95 %
- Type II : efficacité de filtration bactérienne > 98 %
- Type IIR : efficacité de filtration bactérienne > 98 % et résistant aux éclaboussures

Un masque Grand Public est un appareil de protection respiratoire identique au masque Chirurgical (norme EN 14683) mais qui a une protection de 93 % contre 95 % contre le masque Chirurgical. Il aussi destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes et des postillons émises par celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis Il est destiné à protéger celui qui le porte à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux.

Le masque Grand Public offre une protection suffisante en milieux non hospitalier comme pour les travaux aux bureaux, dans les open-space, les restaurants, les commerces, l'enseignement, le BTP (Bâtiments Travaux Public), les transports , la logistique, les usines, les gares, les supermarchés.

